



Message aux parents

Relevé d'embarquement en ligne pour l'année 2021-2022

Votre enfant a droit au transport scolaire?

Saviez-vous qu'il **doit avoir en main son relevé d'embarquement** lors des premiers jours? Le relevé d'embarquement sert de preuve d'accès au transport et pourrait être demandé par le conducteur.

Comment se procurer le relevé d'embarquement?

À compter du 24 août 2021, tous les renseignements relatifs au transport scolaire de votre enfant seront disponibles sur le **Portail Parents** à l'adresse <https://portailparents.ca/accueil/fr/> et sur le site internet du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières <https://coord.transport.csdhr.qc.ca>

Vous y trouverez notamment les éléments suivants : numéro d'autobus, heure et lieu d'embarquement et autres informations utiles.

IMPORTANT

Quelques jours avant la rentrée...

Vérifiez que les renseignements n'ont pas changé.

Il est possible que nous ajustions les parcours en fonction des besoins.

Assurez-vous que votre enfant détient bien la dernière version du relevé d'embarquement au moment de son premier trajet.

Comment s'inscrire au Portail Parents?

Si vous n'êtes pas inscrit au Portail Parents, rendez-vous à <https://portailparents.ca/accueil/fr/> pour créer votre profil.

Nous effectuons une validation de sécurité rigoureuse et vous devez vous assurer que l'**adresse courriel** que vous choisissez pour vous inscrire au Portail Parents **est exactement la même que celle qui figure sur les documents que vous avez transmis à l'école** de votre enfant.

Si ce n'est pas le cas, vous recevrez un message d'erreur et vous ne pourrez pas vous inscrire au Portail Parents.

Il faudra alors communiquer avec l'école pour confirmer vos coordonnées, ce qui pourrait occasionner un délai pour votre inscription.

Bonne rentrée scolaire 2021-2022!